



LE JOURNAL DU

CASIP-COJASOR

FONDATION 1809

T'03

#17

AVRIL - MAI
2024

NUMÉRO OFFERT

(Re) DONNER LE POUVOIR D'AGIR



Cher(e)s ami(e)s

La fête de Pessah' que nous allons célébrer porte une dimension universelle pour symboliser la liberté.

La liberté c'est l'autonomie, la capacité d'agir.

C'est une libération collective mais aussi individuelle, c'est sortir de l'esclavage. Mais qu'est-ce que l'esclavage aujourd'hui ?

Un grand maître H'assidique disait que l'on est esclave de son passé, de ce qu'on a fait hier, de ses habitudes. L'esclavage c'est ne plus poser de questions.

Dans la tradition juive, il n'y a pas de liberté sans solidarité et partage. Le Seder de Pessah' débute par « *Voici le pain de misère que nos ancêtres mangeaient en Égypte, que celui qui a faim, qu'il vienne et qu'il mange* ». Elie Wiesel disait que Pessah' est un cri contre l'indifférence. Le questionnement et l'enseignement de ce questionnement, sont au cœur du Seder de Pessah'.

A travers ses nombreuses actions, le CASIP a pour mission de rétablir l'indépendance des personnes nécessiteuses et de les mettre en situation de prendre des décisions.

Le CASIP soutient les plus démunis par une écoute attentionnée, une aide financière mais aussi grâce au respect et la reprise de la confiance en soi. Le Rav Kook disait que ce qui caractérise l'esclavage et l'exil c'est la destruction de la confiance en soi. La Tsedaka apporte aussi la délivrance de son propre exil. En aidant les autres on s'aide soi-même.

Et il y a urgence ! La précarité s'installe à un rythme soutenu et devant les situations de plus en plus nombreuses de perte d'autonomie, le personnel exceptionnel du CASIP, se doit de réagir rapidement sur tous les fronts. La différence entre le H'ametz (pain levé) et la Matsa, c'est le temps de ne pas laisser la situation se détériorer.

La tradition juive nous enseigne que parmi les 10 plaies d'Égypte, seule une a gravement touché les enfants d'Israël. Il s'agit de celle des ténèbres. Il est relaté dans l'Exode que pendant cette période d'obscurité absolue, « *l'individu ne voyait pas son prochain* ». C'est dans ces périodes les plus sombres que nous devons montrer notre solidarité, ...voir l'Autre.

C'est la mission quotidienne du CASIP.

C'est la seule condition pour que chacun de nous puisse sortir d'Égypte.

Henri Fiszer, Président

LE GRAND DOSSIER

LA VULNÉRABILITÉ
DES RÉALITÉS SOCIALES

Page 2

POST 7 OCTOBRE

LA PAROLE
QUI LIBÈRE

Page 6

FISCALITÉ

DÉDUCTIONS
FISCALES

Page 8

VULNÉRABILITÉ, FRAGILITÉ : UNE RÉPONSE PLURIELLE DU TRAVAIL SOCIAL



«Vulnérabilité» et «fragilité»... Ces deux mots souvent utilisés lorsque l'on œuvre dans le social désignent avec pudeur, l'objet même du travail social. Il s'agit d'apporter des réponses, des solutions adaptées et rapides aux personnes les plus précaires et à leur entourage, notamment dans les périodes de crises qui contribuent largement à aggraver ces vulnérabilités. Comment ces facteurs accentuent la dépendance des plus fragiles et comment cela impacte effectivement leur quotidien ? C'est la question qui est au cœur de ce numéro, notamment à travers deux émouvants portraits de femme.

LA VULNÉRABILITÉ SOCIALE, VÉCUE OU RESSENTIE

Crise économique, crise énergétique, soubresauts géopolitiques... Autant de facteurs qui viennent aggraver la vulnérabilité sociale. Karène Fredj, la directrice générale de la Fondation met l'accent sur cette nouvelle inflation de la précarité et sur les moyens d'y répondre.

***VULNÉRABILITÉ = EXPOSITION
CAPACITÉ DE RÉACTION**

**Nicolas Sirven (l'Observatoire des Vulnérabilités Déc. 2022)*

Quand vous parlez de vulnérabilité sociale, comment cela se traduit-il dans la réalité ?

Karène Fredj. La vulnérabilité se caractérise par une situation déjà précaire où le moindre événement peut bouleverser la vie d'un individu jusqu'à le rendre dépendant d'une aide extérieure.

Nous y sommes ! La crise économique doublée d'une inflation record et la crise énergétique, ne font qu'aggraver la situation d'une ancienne classe moyenne qui s'appauvrit et vient grossir la demande d'aide sociale. A ces facteurs conjoncturels, vient s'ajouter l'augmentation des besoins spécifiques des personnes âgées dépendantes, une conséquence prévisible du vieillissement de la population. Enfin, depuis le Covid, on sait que des crises imprévisibles peuvent survenir et bousculer des équilibres déjà fragiles. Tous ces paramètres ont non seulement un impact réel sur la vie des personnes en situation précaire, mais ils participent aussi à diffuser une anxiété et une méfiance de l'avenir pour ceux qui résistent encore. L'année dernière, l'Observatoire des Vulnérabilités du CREDOC, a mené une étude qui montre que : 41% des français éprouvent un sentiment de vulnérabilité, en particulier chez les bas revenus et les classes moyennes inférieures, mais également chez les jeunes.

Ainsi les familles monoparentales, les retraités et les jeunes étudiants ou jeunes actifs sont directement impactés par ces phénomènes de crises et craignent de basculer dans la pauvreté. Cela dessine une réalité nationale que l'on peut transposer à l'échelle communautaire.

Comment se mesure l'aggravation des vulnérabilités ?

KF. Des vulnérabilités qui s'aggravent, cela signifie des coûts supplémentaires pour les personnes déjà précaires, et des renoncements pour ceux qui se sentent menacés.

Vécue ou ressentie, la vulnérabilité sociale impacte fortement les habitudes de consommation et les

conditions de vie de ces personnes, qui doivent gérer leurs dépenses au centime près.

On sait par exemple, que beaucoup ne se chauffent pas en hiver, ou très peu, par crainte d'une facture d'électricité trop lourde, ce qui est dangereux pour la santé, notamment des personnes âgées et des enfants. L'alimentaire reste un indicateur fort : on achète des produits à bas prix mais pas du tout équilibrés, ce qui provoque des carences, et favorise les maladies chroniques. Ils renoncent également à se déplacer pour économiser le coût des transports, ce qui se traduit par un repli sur soi. Le lien social voire communautaire s'affaiblit, et j'ajouterais qu'avec la guerre en Israël, et l'augmentation importante du nombre d'actes antisémites en France, l'isolement est encore plus grand.

La raison d'être du Casip est d'améliorer les conditions de vie, notamment matérielles, des plus fragiles et des plus démunis. Force est de constater que les besoins sociaux auxquels nous devons répondre, augmentent de façon constante, et s'étendent bien au-delà de notre public habituel.

Comment répondez-vous à cet afflux de demandes ?

KF. L'action sociale aujourd'hui doit s'adapter à l'évolution de la société, et répondre d'abord aux besoins urgents et essentiels mais aussi anticiper les besoins émergents.

Les aides traditionnelles couvrent les besoins fondamentaux comme aider à se nourrir, à se chauffer ou se loger. Nous distribuons bien sûr des bons alimentaires aux familles en difficulté, avec un effort particulier lors des grandes fêtes juives. Manger caché coûte très cher, mais c'est notre devoir et notre fierté de permettre aux plus vulnérables de rester fidèles à leur identité. Nous livrons des repas aux personnes âgées et isolées. Nous pouvons payer une facture d'électricité ou un loyer, parce qu'il est essentiel de préserver la sécurité d'un toit pour les plus démunis. Actuellement, nous avons augmenté de 30% l'attribution de bourses étudiantes. Et dans le cadre de nos actions prévisionnelles pour des besoins qui s'annoncent importants, nous



lançons un programme d'accès au logement pour les jeunes adultes.

Dans le même ordre d'idée, il y a encore 30 ans, le nombre de SDF dans notre communauté était relatif, et ils étaient accueillis avec les autres usagers. Aujourd'hui, ils sont bien trop nombreux et la complexité des situations individuelles, comme la pénurie de logements sociaux sur Paris, nous ont convaincus d'ouvrir un accueil de jour pour les SDF. Accueil qui tourne à plein.

Nous prévoyons aussi, entre autres projets, l'ouverture de deux unités de soins pour personnes âgées en situation de handicap, et la mise en place en 2024 d'un réseau d'entraide et de solidarité pour les personnes seules et isolées. Parce que la solitude est peut-être la plus importante des vulnérabilités. Et qu'il est important que ces personnes soient connectées à leur communauté, et puissent rester des citoyens pour se réinsérer dans la cité.

Quels sont vos besoins en tant qu'institution ?

KF. Nos besoins s'évaluent par rapport à ceux de nos bénéficiaires, et aussi par rapport à l'évolution de l'action sociale qui est passée progressivement d'un assistantat élémentaire à un accompagnement global et individualisé des personnes, en fonction de leur histoire, de leur situation personnelle et de leur capacité d'agir.

Le Casip a toujours su faire preuve d'agilité pour s'adapter aux conjonctures sociales et à réagir au plus près des demandes. Nous serons toujours là dans l'écoute et l'aide aux plus vulnérables et cela, essentiellement, grâce au soutien indéfectible de nos donateurs, parmi lesquels on compte de plus en plus de jeunes actifs qui prennent heureusement le relais de la solidarité.

Nous avons plus que jamais besoin du soutien de tous, pour faire face aux défis sociaux qui s'annoncent, et à la nécessité d'y répondre par des solutions innovantes et créatives, afin de construire un monde meilleur.

LE COURAGE D'UNE MÈRE

Elle fait partie de ces personnes que la vie n'a pas épargné. En situation d'invalidité, sans ressources professionnelles, Johanna élève ses enfants seule. Elle a accepté de témoigner de façon anonyme sur son quotidien parfois trop lourd malgré la foi qui l'anime.

Nous l'appellerons Johanna, parce que s'exprimer à visage découvert risquerait de gêner sa famille et de l'exposer au jugement ou à la pitié des autres, ce qu'elle refuse. Son courage, immense, est celui dont elle fait preuve tous les jours pour affronter les difficultés de sa vie et pour avoir accepté de prêter sa voix à ceux qui vivent la même chose sans oser en parler.

Johanna était une jeune femme active avec un métier qui lui permettait d'avoir un bon salaire. Il y a quelques années, elle est diagnostiquée atteinte d'une maladie chronique extrêmement invalidante qui l'empêche de continuer à travailler. Dans la foulée, elle divorce et se retrouve seule à s'occuper de ses trois enfants encore très jeunes, sans aide de son ex-mari et sans réel soutien familial.

Elle raconte le moment de bascule *« La maladie a été un élément déclencheur. J'avais une vie normale, on pouvait sans problème décider sur un coup de tête d'aller passer un week-end à Deauville, partir en vacances ou simplement aller au restaurant et j'adorais mon travail. Aujourd'hui, j'ai du mal avec l'idée d'être assistée »*.

« Heureusement que les découverts existent ! »

A 41 ans, Johanna perçoit une allocation pour adulte handicapé, une aide au logement (APL) et des allocations familiales qui diminuent à mesure que ses enfants grandissent. Une fois le loyer et les charges fixes payés, il lui reste 700 € par mois !

« Pour tout le reste, c'est-à-dire l'alimentaire, les vêtements, l'électricité qui augmente : je dépasse régulièrement, je n'y arrive pas ! » Quand les fins de mois deviennent acrobatiques, il reste l'humour *« Heureusement, les découverts existent ! »*

Johanna mange caché et même si elle n'imagine pas faire autrement, elle ne cache pas sa colère : *« Je suis révoltée par les prix abusifs du caché, c'est un gouffre sans fin et pourtant je calcule mes dépenses, pas de viande en semaine, que du basique et, même si ça m'épuise, je fais plusieurs magasins pour aller au moins cher mais pour moi cela reste énorme »*.

Emmener ses enfants manger même un simple hamburger est un plaisir qu'elle ne peut leur offrir : *« c'est devenu un souvenir ! Mes enfants n'ont pas demandé cette vie-là, et quand on a connu le confort c'est dur d'accepter, mais je n'ai pas le choix. »*

Elle a découvert le service social du Casip dans la phase la plus aigüe de sa maladie : *« ils ont été là aux pires moments. J'ai une assistante sociale formidable avec une écoute et un soutien psychologique qui me fait beaucoup de bien, mais ce n'est pas facile de demander de l'aide »*.



Photo non contractuelle

La honte derrière la nécessité

Ce sentiment de honte, Johanna en parle beaucoup. *« Mon assistante sociale ne me voit pas souvent. Quand j'y vais, elle sait que je suis au bout, sans avoir trouvé de solutions pour acheter à manger à mes enfants, alors je me force à demander malgré ma honte. »* Elle bénéficie essentiellement de bons alimentaires surtout pour les fêtes, et des services du Vestiaire solidaire. Parfois elle a besoin d'un petit coup de pouce financier *« pour le loyer quand c'est trop tendu. Je remercie le ciel d'avoir encore un toit sur ma tête, comment faire si je me retrouvais dehors avec les enfants ? »*

D'ailleurs, les seuls loisirs que peuvent connaître ses enfants passent aussi par des dons : *« des places de cirque, des cadeaux pour hanouka et même une fois la colonie de vacances : toutes ces petites actions misent bout à bout... on se dit qu'on n'est pas seule, que quelqu'un nous écoute, c'est essentiel pour continuer à tenir »*.

Ce qui la fait tenir aussi c'est sa foi, Johanna est pratiquante et elle veut croire avec ferveur que l'avenir ne peut que s'éclaircir : *« J'ai un toit, des enfants en*

BESOINS DES FAMILLES EN DIFFICULTÉ :

40% des foyers sont des familles monoparentales

30% sont des personnes seules

Hors charges fixes, le reste à vivre moyen est de :

4,71€ par jour et par personne pour payer : alimentation, vêtements, loisirs, frais de santé, etc.

Les aides majeures concernent l'alimentation et le maintien du domicile (loyer, énergie).

bonne santé et scolarisés, je prie et remercie D... Il faut relativiser, j'ai de la chance d'avoir des aides et je suis sûr que notre vie va s'améliorer ! »

Pour Johanna comme pour toutes ces familles confrontées aux aléas de la vie, l'espoir reste leur horizon, et la solidarité leur ancrage.

UNE VISITE CHEZ DYNAH*

Aujourd'hui, comme tous les mois, Bintou Doucouré, travailleuse sociale, va rendre visite à Dynah. Cette dernière fait partie des personnes âgées dépendantes aidées par l'institution et dont elle s'occupe depuis quelques années.

A 73 ans et veuve, elle habite depuis 30 ans dans un HLM parisien. Pour accéder à son appartement du 6e étage, il faut franchir une cour, d'étroites coursives en fer, et monter une volée de marches avant et après l'ascenseur. En parcourant tout ce chemin la visiteuse sociale pense à Dynah, avec ses jambes malades et ses difficultés à marcher, et s'interroge : *« Combien de temps encore avant qu'elle ne puisse plus du tout sortir de chez elle ? »*

Dynah est perturbée : *« J'ai eu un dégât des eaux dans la cuisine, mais je n'ai pas voulu annuler votre visite »*. Tout en la soutenant et en lui promettant de lui envoyer un plombier au plus vite, Bintou Doucouré pénètre dans un salon surchargé où s'accumulent les souvenirs d'une vie et mille autres choses. *« Comment allez-vous Dynah ? »* En posant la question, elle sait qu'elle offre à Dynah ce moment attendu pour s'épancher, raconter ses soucis tout en affichant un courage un peu vacillant, ce qui la touche toujours beaucoup.

Quand la maladie s'invite

Fonctionnaire municipale, Dynah travaillait au bureau social, et n'arrivait pas à se voir elle-même en situation de vulnérabilité sociale. Pourtant, après une chute sévère en allant au travail, Dynah a été immobilisée pendant de longs mois...c'était il y a 30 ans. Depuis elle a été déclarée en invalidité et ses problèmes de santé continuent de s'accumuler.

« Vous me connaissez, je suis une femme indépendante et je reste active. Même malade je continue à faire du bénévolat ! » Depuis quelque temps les dates ont commencé à devenir floues et les événements se chevauchent un peu dans sa mémoire. Dynah refuse de se voir décliner : *« Je suis devenue vulnérable à cause de mes problèmes de santé mais dans ma tête je ne suis pas vulnérable »* dit-elle en essuyant ses larmes.

Bintou Doucouré la rassure avec douceur, et essaye d'aborder avec précaution l'idée d'un déménagement. *« Ah non, pas question ! Jamais je ne retrouverai un grand appartement à ce prix-là ! Ici c'est le HLM le moins cher de Paris. Où je mettrai toutes mes affaires ? Où je recevrai mes enfants ? Croyez-moi, je suis très bien ici, tout va bien ! »* La visiteuse sociale mesure parfaitement la réalité de la situation et sait que le chemin sera long avant que Dynah n'accepte l'inévitable. Sa fille est elle-même malade et en invalidité, le fils de son mari qu'elle a élevé, vient parfois la voir. Mais elle est en fait extrêmement seule, même si elle ne veut pas l'admettre. Ses visites sont essentiellement celles que le Casip lui organise pour lui apporter de l'aide.

Quand la retraite ne suffit pas

Pour le service social du Casip, cette visite mensuelle sert aussi à faire le point sur ses besoins. Dynah est



Photo non contractuelle

en effet souvent démunie malgré sa modeste retraite de fonctionnaire de 1400€. C'est le montant le plus ambigu : il dépasse d'une vingtaine d'euros le seuil qui permettrait à la retraitée de recevoir certaines aides publiques destinées aux personnes âgées. Donc Dynah ne bénéficie pas de la CMU par exemple, et à part une aide à domicile pour sa toilette, elle n'a pas droit à grand-chose. Une fois qu'elle a payé le loyer et les charges il lui reste peu d'argent : *« Sans mes problèmes de santé et les 300€ de médicaments par mois, ce serait suffisant mais je m'en sors quand même. Heureusement le Casip m'aide ! »*

Tout en se défendant avec vigueur de demander quoi que ce soit à moins d'être à l'agonie, Dynah fait savoir qu'elle a besoin d'une visite au Vestiaire Solidaire, et remercie la Fondation pour ses soins dentaires, et les bons alimentaires qui l'aident à se nourrir de façon plus équilibrée. Après la maladie de sa fille, Dynah a fait un retour vers le religieux et confie : *« C'est difficile sans la télé toute seule ici. Et je suis heureuse lorsque vous me livrez les repas pour Shabbat. Sans vous ce serait encore plus difficile, car le cacher ça coûte énormément ! »*

BESOINS DES PERSONNES AGÉES

952 personnes accompagnées en 2023

62% des personnes vivent seules

3/4 personnes ont plus de 75 ans

70% des personnes vivent avec les minima sociaux (1012,02€ mensuels)

En partant Bintou Doucouré prend soin de lui fixer des rendez-vous, pour qu'elle sache qu'elle appartient à une grande famille, et qu'elle n'est pas seule.

**Dynah ne s'appelle bien sûr pas Dynah, mais elle vit bien dans un des arrondissements de l'Est parisien avec tous ses soucis et sa formidable capacité à les minimiser.*

« CE QUI FAIT LA FORCE DE NOTRE COMMUNAUTÉ ? C'EST DE POUVOIR NOUS MOBILISER SUR PLUSIEURS FRONTS, SANS FAIRE DE CHOIX. »



JOANN SFAR, HENRI FISZER.
MUG H'AI DE JOANN SFAR

Depuis le 7 octobre le monde juif dans sa globalité a changé et comme c'est souvent le cas, le reste du monde aussi.

La situation d'Israël et du peuple juif sont souvent le baromètre de l'état moral de l'humanité. Mais pas seulement. Depuis le 7 octobre, les masques sont tombés, pour le meilleur et pour le pire. Pour le pire, parce qu'il n'y a plus de tabous et que les paroles et les actes antisémites se multiplient.

Mais dans cette adversité, nous avons vu aussi le meilleur, des actes de solidarité extraordinaires ! J'étais à Tel-Aviv le 7 octobre et j'ai assisté à une marée humaine venue à l'hôpital Ichilov donner son sang. Plus généralement, c'est tout Israël et les juifs de la Diaspora qui se sont mobilisés et il faudrait des heures pour énumérer toutes les aides qui ont été apportées sous formes diverses.

Le Casip avec ses modestes moyens a participé aux efforts de soutien, en Israël et aussi en France notamment dans l'accueil de familles franco-israéliennes, souvent monoparentales qui ont dû rentrer en France après le 7 octobre. Et comme tous les jours, nous pensons aux otages encore emprisonnés à Gaza et prions pour leur libération.

Mais savez-vous ce qui fait la force de notre communauté ? C'est de pouvoir nous mobiliser sur plusieurs fronts, sans faire de choix.

Vous, qui pour la plupart aidez également Israël, prouvez que le soutien au Casip qui lutte contre la précarité, l'exclusion, le handicap reste également une priorité. Les pauvres sont toujours là et ont besoin de nous, de vous, plus que jamais. Ce sont aussi ceux qui vivent dans les quartiers difficiles, qui pâtissent le plus du regain d'antisémitisme.

Nous sommes la plus importante institution sociale de la communauté, nous agissons directement auprès de nos usagers. Nous sommes dans l'action et nous avons besoin de vous pour poursuivre ses actions.

Les personnes en difficulté finissent toujours par arriver au Casip. Nous traitons les cas les plus complexes et notre objectif est toujours de rendre à la personne son indépendance, son autonomie et son pouvoir d'agir. (...)

Comme vous le savez, le nombre de personnes en situation précaire augmente. Du fait de l'inflation, des familles qui étaient à la limite de la rupture sont en train de tomber et vous le savez, relever une personne à terre nécessite beaucoup plus de moyens que de la maintenir debout. (...)

Dans le monde occidental, les plus dangereux ne sont pas les extrémistes. Dans l'histoire, aucun pays n'a pu basculer dans le totalitarisme ou le fascisme sans la passivité d'une grande majorité silencieuse.

C'est cela qui nous menace aujourd'hui. Ce sont ceux qui ont peur de parler. Peur d'exprimer leurs opinions dans les universités à cause de la « cancel culture », comme ceux qui ont gardé le silence devant les atrocités du 7 octobre, notamment dans le milieu de la culture et des médias. Le courage leur a manqué pour être à la hauteur des enjeux. (...)

Le talmud nous enseigne : « *Bemakon sheyn Anashim hishtadel lhyot Ish.* » Dans une situation où il n'y a pas d'homme, comporte-toi comme un homme.

Savez-vous d'où vient le slogan Am Israël H'ai !? Cela a vraisemblablement été déclamé pour la première fois le vendredi 20 avril 1945 à l'issue d'un office de Shabbat, par un groupe de survivants du camp de concentration de Bergen-Belsen, qui avait été libéré par les troupes britanniques 4 jours avant. Il a ensuite été popularisé par la chanson du Rabbin Shlomo Carlebach, lors d'une manifestation étudiante qui s'est tenu à New-York en 1965 pour la libération des juifs d'URSS. (...)

Le nom H'ayim, à l'origine de l'adjectif H'ai, la vie en hébreu, n'existe qu'au pluriel. Parce que la vie c'est avec l'Autre.

La vie c'est la Solidarité, et agir pour changer la vie, c'est avec le Casip.

Extraits du discours du Président Henri Fiszer lors du Gala de la Fondation le lundi 5 février 2024.

LA PAROLE QUI LIBÈRE

Quand un antisémitisme débridé et le fracas d'une guerre, même lointaine, font ressurgir la peur et la tentation de se cacher chez les derniers survivants de la Shoah ! Face à cette conséquence inattendue des terribles événements du 7 octobre, le Casip a initié un groupe de parole pour que le partage des émotions devienne une thérapie (programme soutenu par la FMS).



Photo non contractuelle

Ne plus aller chez le médecin par peur que son nom à consonance trop juive soit appelé dans la salle d'attente, ne plus oser sortir faire des courses, demander à son assistante sociale quelle est la procédure pour changer de nom à 85 ans ou encore s'assurer d'un passeport en règle au cas où il faudrait partir précipitamment...Après les massacres du 7 octobre en Israël, le service social dédié prend la mesure du traumatisme qui a été ainsi réactivé dans ce groupe des "derniers" que la Fondation accompagne.

Parler pour conjurer la peur et la solitude

« La plupart sont vissés devant leur télé, ils ne vivent plus qu'à travers les informations qu'ils écoutent en continu. Beaucoup ont perdu le sommeil et l'appétit, c'est toute leur histoire qui rejaillit et ils sont paralysés d'angoisse. Il faut les aider à surmonter cela, à exprimer leurs peurs et leurs émotions dans un environnement bienveillant » explique Sophie Lebel, Cheffe du service social des personnes retraitées et âgées.

Début Février, 11 volontaires ont participé à la première séance de ce groupe de parole. Grâce à la présence d'une psychologue spécialiste du traumatisme et à un sentiment de confiance et de sécurité indispensable, ils ont pu s'exprimer librement et se sentir parfaitement

compris. Tous sont aujourd'hui très âgés, souvent en rupture familiale et toujours très seuls : « Il y a ceux qui n'ont jamais rien raconté, même à leurs enfants, et d'autres qui sont restés bloqués dans leurs souvenirs douloureux, au point que leurs proches ne veulent plus les entendre » raconte Guila Mboma, la visiteuse sociale qui, avec Ildiko Bagossi assistante sociale à la Fondation, ont porté ce projet pour aider ces rescapés qu'elles accompagnent toute l'année. « Là, enfin, chacun a pu partager un peu de son histoire, de ses angoisses, avec des personnes qui ont vécu et qui ressentent la même chose, et ils y trouvent un très grand réconfort. Le sentiment de n'être pas tout seul ».

« Plus jamais ça » ?

Tous témoignent de la même sidération quand le 7 octobre est venu fracasser leur certitude que ce qu'ils avaient subi pendant la Shoah ne se reproduirait jamais. Encore une fois des Juifs ont été massacrés simplement parce qu'ils étaient Juifs et donc ça pouvait recommencer. Selon Guila Mboma, « cela a réveillé non seulement toutes leurs terreurs mais aussi de vieux réflexes de survie. Une des personnes dont je m'occupe m'a confié vouloir changer son nom et quand elle a voulu donner l'exemple d'un

nom plus neutre, nous nous sommes aperçues qu'il sonnait encore plus juif que le sien ! Elle-même a ri de ce clin d'œil de son inconscient ». Il faudra sans doute du temps pour apaiser leurs angoisses et pour que chacun retrouve une certaine sérénité.

Le plus ? Au-delà de la thérapie par les mots ils ont aussi trouvé des ressources dans le lien qui s'est créé entre les participants : « Ils ne se connaissaient pas et nous avons été surpris de voir comment l'harmonie s'est très vite installée entre eux. Il y a même eu des cousins germains qui s'étaient perdus de vue depuis des années qui se sont retrouvés avec bonheur, d'autres qui sont devenus amis et se voient en dehors du groupe...Tout cela participe à les sortir de leur solitude et de leurs peurs ».

Le même groupe devrait se retrouver tous les 15 jours pendant deux mois. Très fière de la réactivité dont ont fait preuve son équipe et la Fondation, Sophie Lebel n'hésite pas à se projeter avec enthousiasme : « Vu l'efficacité et les résultats qu'on a pu observer, on peut imaginer qu'on va continuer et même s'il le faut, nous organiserons plusieurs groupes de paroles pour aider d'autres survivants qui en ont besoin ! »

L'optimisme et la certitude de pouvoir s'appuyer sur la Fondation ainsi que de renouer des liens sociaux font partie de la thérapie.

SORTIR D'EGYPTE, POURQUOI FAIRE ?

Par Alain Riveline Secrétaire général de la Fondation Casip-Cojasor



Chaque année, la fête de Pessah réunit nos familles, nos communautés, autour du récit de la libération de nos ancêtres de l'esclavage d'Egypte et de la naissance du peuple d'Israël. Chaque année, les soirées du Seder nous font revivre les traditions familiales, les airs, les plats familiaux, et vont rappeler à chacune et chacun ses origines, son identité, ses traditions. Pessah est aussi un moment essentiel de transmission

de génération en génération, et les enfants, autour desquels toute la soirée est bâtie, vont entendre l'histoire de leurs ancêtres et apprendre qu'« A chaque génération, chacun doit se considérer comme s'il était lui-même sorti d'Egypte »¹.

Mais est-ce là tout ? La fête de Pessah n'est-elle qu'un retour en arrière, un rappel de nos origines, un rendez-vous avec la génération suivante afin de lui transmettre la mémoire et l'histoire familiales ? Que signifie alors le fait de se considérer comme « soi-même sorti d'Egypte », et pas seulement comme le descendant lointain de la génération de Moïse ?

A cette question, le Rav Jonathan Sacks (1948-2020) répond que le passage en Egypte était nécessaire à Israël pour bâtir ensuite un monde qui soit l'antithèse de l'Egypte². Il fallait connaître l'esclavage, l'injustice sociale d'un Etat autoritaire et en avoir vécu charnellement les effets. Le Rav Sacks fait remarquer que de nombreux commandements donnés ensuite dans la Torah sont justifiés par le fait que nous avons été esclaves en Egypte : le Chabbat, l'amour de l'étranger, les droits de l'esclave hébreu, ceux de l'étranger, de la veuve et de l'orphelin³. Il en conclut que le but même de la sortie d'Egypte et du don de la Torah est de nous faire construire un monde qui ne soit pas l'Egypte, un monde où même les plus faibles ont

des droits et une protection, où les plus endettés ont des garanties de dignité et de survie, où celles et ceux que la vie a blessés savent que la société ne les oubliera pas.

Tout au long de l'année, les 500 professionnels expérimentés et les bénévoles de la Fondation Casip-Cojasor travaillent à soutenir plus de 30.000 personnes de la communauté en situation de dépendance et de précarité, ainsi que leurs aidants. Ils proposent l'accueil et les soins aux personnes âgées en Ehpad ou à domicile, un accueil et une aide à l'autonomie aux personnes en situation de handicap, aux réfugiés (comme récemment des familles juives ukrainiennes) et aux SDF. Mais aussi des repas cachet et de la chaleur humaine aux personnes isolées et aux survivants de la Shoah.

A l'occasion de Pessah, soutenez la Fondation par des contributions financières, des dons de vêtements neufs ou usagés, ou simplement en donnant de votre temps. Chaque geste compte, et permet au Casip d'accomplir sa mission, pour une communauté plus juste et plus humaine.

¹ Talmud de Babylone traité Pessahim 116b.

² Ceremony & Celebration, Ed. Maggid, pp 173-177

³ Deutéronome 5 :12-15, 10 :19, 15 :12-15 et 24 :17-18



Hag pessah' Casher
Vesameah' et Solidaire !

CASIP-COJASOR
FONDATION 1809



(Re) Donner le pouvoir d'agir

AGISSONS AUJOURD'HUI

Avec la Fondation Casip-Cojasor,
assurons-nous que chacun puisse
fêter Pessah' dignement !

À l'approche des fêtes de Pessah',
votre soutien nous permet d'aider plus
de 30.000 personnes.

Effectuez votre don et bénéficiez
d'une déduction de 75% de votre impôt
sur le revenu*

(* Jusqu'à 1000€. Au-delà de 66% dans la limite de 20%
du revenu imposable).



01.49.23.71.40

www.casip.fr

Fondation Casip-Cojasor : 8 rue de Pali-Kao 75020 Paris



(RE) DONNER LE POUVOIR D'AGIR EN FAISANT VOTRE DON IFI OU IR À LA PLUS IMPORTANTE INSTITUTION COMMUNAUTAIRE DE L'ACTION SOCIALE, VOUS POURREZ BÉNÉFICIER D'AVANTAGES FISCAUX.

Votre don IFI vous donne droit à une réduction fiscale avantageuse. Découvrez toutes les informations pour faire un don défiscalisé en 2024. Le don IFI : un choix pour renforcer votre générosité et contribuer à sortir de la précarité un grand nombre de bénéficiaires de nos services.

Bien que seuls les foyers fiscaux dont le patrimoine immobilier est supérieur à 1,3 M€ soient assujettis à l'impôt sur la Fortune Immobilière, c'est le patrimoine immobilier dès 800 000€ qui est imposé. Un mécanisme de décote permet de lisser l'impôt pour les foyers fiscaux dont le patrimoine immobilier est inférieur à 1,4M€.

L'IFI est calculé sur la valeur de votre patrimoine net taxable en appliquant le barème suivant :

VOTRE PATRIMOINE	VOTRE DON	VOTRE IMPÔT IFI
1 500 000 €	5 200 €	0€
2 000 000 €	9 867 €	
3 000 000 €	20 920 €	
4 000 000 €	34 253 €	
5 000 000 €	47 587 €	
6 145 000 €	66 667 €	

DÉDUISEZ DE VOTRE IFI 75% DU MONTANT DE VOTRE DON

Désormais, les dons à des organismes d'intérêt général (appelés dons IFI) constituent la seule manière de réduire son IFI entre le 1er janvier et jusqu'à la date limite de déclaration. Vous pouvez déduire 75% du montant de votre don à la Fondation Casip-Cojasor, dans la limite de 50 000€ (soit un don de 66 667€).

Pour réduire à 0 votre IFI, divisez le montant de celui-ci par 0,75 afin d'évaluer le montant de votre don.

Pour les foyers fiscaux dont le patrimoine immobilier est inférieur à 1,4 million d'euro, la décote est calculée de la manière suivante : montant de l'IFI - (17500 - 1,25% du patrimoine net taxable)

Exemple de décote :

PATRIMOINE NET TAXABLE	IFI THÉORIQUE	DÉCOTE	IFI À PAYER
1 300 000	2 500	1 250	1 250
1 310 000	2 550	1 125	1 425
1 320 000	2 600	1 000	1 600
1 330 000	2 650	875	1 775
1 340 000	2 700	750	1 950
1 350 000	2 750	625	2 125
1 360 000	2 800	500	2 300
1 370 000	2 850	375	2 475
1 380 000	2 900	250	2 650
1 390 000	2 950	125	2 825
1 400 000	3 000	0	3 200

DÉDUISEZ DE VOTRE IMPÔT SUR LE REVENU 75% DU MONTANT DE VOTRE DON

Vous pouvez déduire 75% du montant de votre don à la Fondation Casip-Cojasor, jusqu'à 1000€. Au-delà et dans la limite de 20% de votre revenu imposable, jusqu'à 66% du montant du don. En cas d'excédent, vous bénéficiez d'un report sur les cinq années suivantes. Votre don doit avoir été effectué avant le 31 décembre 2024.

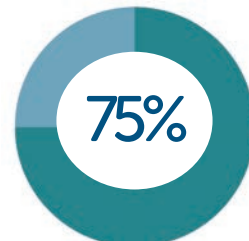
POUR FAIRE UN DON

- Sur le site internet sécurisé : www.casip.fr (toutes cartes de crédit – reçu Cerfa envoyé par email ou par courrier). Calculez le montant de votre don et de votre déduction fiscale (IFI ou IR) ou scannez ici !
- Par téléphone / virement bancaire au 01 49 23 71 40
- Par chèque libellé au nom du Casip-Cojasor.
Fondation Casip-Cojasor : 8 rue de Pali-Kao 75020 Paris
- A nos bureaux sur rendez-vous : 01 49 23 71 40
fundetcom@casip-cojasor.fr

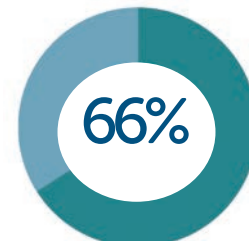


DÉDUISEZ DE VOTRE IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS 60% DU MONTANT DE VOTRE DON

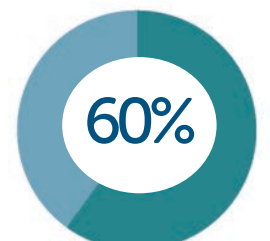
Vous pouvez déduire 60% du montant de votre don à la Fondation Casip-Cojasor. Pour le calcul du montant de la réduction d'impôt, l'ensemble des versements y ouvrant droit sont retenus dans la limite de 20 000 € ou de 5 pour mille, lorsque ce dernier montant est plus élevé. Lorsque cette limite est dépassée au cours d'un exercice, l'excédent de versement donne lieu à réduction d'impôt au titre des cinq exercices suivants, après prise en compte des versements effectués au titre de chacun de ces exercices, sans qu'il puisse en résulter un dépassement de cette même limite.



Vous êtes redevable de l'impôt sur la Fortune Immobilière / Revenu
75% de votre don est déductible de votre impôt



Vous êtes redevable de l'impôt sur le Revenu
66% de votre don est déductible de votre impôt (A partir de 1000€)

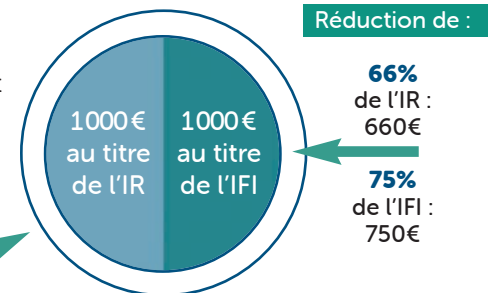


Vous êtes redevable de l'impôt sur les Sociétés
60% de votre don est déductible de votre impôt

RÉPARTITION DE VOTRE DON : VOS AVANTAGES FISCAUX

Les avantages fiscaux de l'IFI et de l'impôt sur le Revenu ne sont pas cumulables pour un même don. Vous pouvez en revanche répartir votre don entre les deux dispositifs.

Ainsi, un don de 2 000 € peut être par exemple déclaré



QUELLES SONT LES DATES LIMITES DE DÉCLARATION ?

Les dates de déclaration de votre Impôt sur la Fortune Immobilière sont désormais les mêmes que celles de votre Impôt sur le Revenu. La date d'exigibilité du paiement de l'IFI, comme pour l'impôt sur le Revenu, varie selon le mode de règlement. Vous avez jusqu'à la date limite de déclaration pour effectuer votre don.

Vous résidez	La date limite de déclaration d'impôt en ligne est le :
Zone 1 (départements du 01 au 19 et non-résidents)	* consulter le Trésor Public
Zone 2 (départements du 20 au 54 et 2A et 2B)	* consulter le Trésor Public
Zone 3 (départements du 55 au 95 et 971 à 976)	* consulter le Trésor Public

* Mai 2024, 23h59 : date limite de déclaration au format papier par voie postale
Dates limites de paiement de l'IFI : mi-septembre ou mi-novembre en fonction de l'avis reçu
(* à la publication de ce journal nous n'avions pas connaissance des dates définitives.)

Notre conseil : faites votre don en ligne de façon 100 % sécurisée en tenant compte du plafond de votre carte bancaire.

D'AUTRES FAÇONS DE SOUTENIR NOS ACTIONS SOCIALES :

La Fondation est reconnue d'Utilité Publique et exonérée de droits de succession et de mutation.

UNE DONATION : Pour tout acte notarié, donation de valeurs mobilières ou immobilières, et donation viagère, nous vous accompagnons dans vos démarches.

UN LEGS : Votre legs permet de perpétuer le nom de votre famille ou d'un être cher, de montrer à ses enfants, à ses amis que la générosité ne s'arrête pas avec la fin de la vie, d'exprimer son attachement à notre communauté et la solidarité envers les plus démunis. En désignant la Fondation pour être votre légataire universelle, à charge pour elle de délivrer un legs particulier net de frais et de droits, la part de taxes normalement supportée par vos héritiers, neveux ou amis, est prise en charge par le Casip-Cojasor. Nous pouvons également être désigné comme bénéficiaire d'une assurance-vie.

Pour concrétiser votre donation, legs ou assurance-vie, prenez contact en toute discrétion avec : Daniel Chvika, Responsable legs, donations et assurances-vie : 07 56 41 47 12 daniel.chvika@casip-cojasor.fr